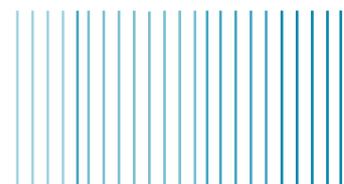


*Études économiques*

Avout 2018

# Le mouvement sportif : quels effets sur la société française et son économie ?

*Pour*



Le mouvement sportif : quels effets sur la société française et son économie ?

# Chiffres clés

Poids économique du mouvement sportif

11,69 milliards d'euros

Cette estimation prend en considération les budgets des structures suivantes : associations sportives, fédérations sportives et clubs professionnels.

Valorisation du BENEVOLAT SPORTIF EN FRANCE

5,2 milliards d'euros

Hypothèse basse (valorisation au SMIC)



3,2 millions de personnes

10,1 milliards d'euros

Hypothèse haute (valorisation au salaire moyen de la branche)

5,7 millions de participations bénévoles

274 000 emplois ETP\*

Pour l'estimation de la valeur du bénévolat, nous avons retenu la méthode dite des couts de remplacement. Si le bénévolat n'existait pas quelles sommes faudrait-il allouer pour réaliser les mêmes missions avec des travailleurs salariés.

\*Equivalent temps plein

Un seul et même individu pouvant être bénévole dans plusieurs associations et ainsi contribuer à plusieurs participations bénévoles sur une année

Poids économique du Mouvement sportif amateur

6,25 milliards d'euros

L'estimation du poids économique du sport professionnel a porté sur le chiffre d'affaires cumulés des clubs sportifs professionnels des ligues de cyclisme, basket, football, handball, hockey sur glace, rugby et volleyball.

L'estimation du poids économique du mouvement sportif amateur a été faite sur la base du budget moyen des clubs sportifs recensés par le Ministère des sports et des budgets des fédérations sportives affiliées.

3,03 milliards d'euros

Poids économique du Sport professionnel

1 milliard d'euros

Estimation de la contribution fiscale et sociale des clubs professionnels

2,41 milliards d'euros

L'estimation des dépenses personnelles des pratiquants sportifs a été réalisée sur la base d'un panier moyen de 150 € par licence sportive.

Poids des dépenses personnelles des pratiquants



# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>1. UNE ESTIMATION DU POIDS ECONOMIQUE TOTAL DU MOUVEMENT SPORTIF.....</b>	<b>4</b>
<b>2. UNE ESTIMATION DE LA VALORISATION ECONOMIQUE DU BENEVOLAT.....</b>	<b>6</b>
<b>3. UNE APPROCHE DE LA CONTRIBUTION DU MOUVEMENT SPORTIF EN TERMES DE COTISATIONS ET D'IMPOTS VIA L'EXEMPLE DU SPORT PROFESSIONNEL.....</b>	<b>8</b>
<b>4. LES BENEFICES ECONOMIQUES ET SOCIAUX DU SPORT.....</b>	<b>9</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>11</b>



## INTRODUCTION

Les parlementaires et le gouvernement s'interrogent sur l'impact économique et social du sport, et donc sur la pertinence du niveau du financement public du mouvement sportif. C'est une démarche désormais habituelle, alors que les questions de l'évaluation et de l'efficacité de la dépense publique sont devenues majeures ces dernières années.

Il faut cependant mettre en perspective le niveau de l'engagement de l'Etat dans le soutien au sport. Rappelons en effet que le financement public du sport est d'abord le fait des collectivités locales (12,6 Milliards d'€ en 2014<sup>1</sup>), le Ministère des sports n'intervenant qu'à hauteur de 858 Millions d'€ (pour une contribution totale de l'Etat de 4,9 Milliards d'€).

Soulignons également que cette contribution publique en faveur du sport est relativement faible comparée à celle octroyée aux autres pans du monde associatif. A titre d'exemple, les ressources publiques représentaient 23 % des ressources budgétaires globales des associations sportives en 2012 – dont 15 % de subventions publiques – alors qu'elles pesaient pour près de 50 % des ressources budgétaires de l'ensemble des associations françaises tout secteur d'activité confondu – dont 25 % de subventions publiques<sup>2</sup>.

L'utilité sociale du sport est indéniable, sans doute beaucoup plus encore que son impact économique, somme toute relativement limité<sup>3</sup>. Pour faire face à la pression croissante des pouvoirs publics, le sport en général, et le mouvement sportif en particulier, va devoir travailler de façon plus poussée pour présenter des données incontestables qui démontrent la pertinence du soutien public à ses activités. Construire et alimenter des indicateurs pertinents est un travail important et un objectif ambitieux qui nécessite un programme établi sur plusieurs mois.

Dans le cadre de la présente demande, la réponse ne peut qu'être partielle compte tenu des données dont nous disposons, d'une part, et compte tenu d'un certain nombre de limites méthodologiques, d'autre part, dont nous faisons état ci-dessous.

Pour approcher le poids économique du mouvement sportif en France<sup>4</sup>, nous proposons une série de chiffres clés à partir de trois illustrations :

1. Une estimation du poids économique total du mouvement sportif.

---

<sup>1</sup> Derniers chiffres communiqués Source INJEP

[http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/poids\\_economique\\_du\\_sport\\_-\\_ed.\\_2017\\_t1\\_-\\_depense\\_sportive.xlsx](http://www.injep.fr/sites/default/files/documents/poids_economique_du_sport_-_ed._2017_t1_-_depense_sportive.xlsx)

<sup>2</sup> Par exemple, le financement public représente 66 % du budget des associations du domaine caritatif et de l'humanitaire. Notons que, dans certains secteurs, le taux de subventionnement public dépasse les 30 %. C'est notamment le cas du secteur culturel (33 %), pour lequel le financement public est estimé à 40 % du budget (Enquête *Paysage associatif français* 2013).

<sup>3</sup> La comparaison entre les chiffres d'affaires des grandes entreprises multinationales et les grandes marques sportives doit suffire à s'en convaincre : si le CA du PSG est de l'ordre de 500M€ en 2017 celui de Total est de l'ordre de 150 Milliards d'€ ! Pourtant la notoriété des dirigeants et salariés du PSG est nettement supérieure à celle des dirigeants de Total.

<sup>4</sup> Les indicateurs retenus répondent à la demande spécifique du CNOSF. Rappelons que le poids économique d'un secteur d'activité ne permet pas de rendre compte de sa contribution à la création de richesses dans un pays (cf. partie 4).

## **Le mouvement sportif : quels effets sur la société française et son économie ?**

2. Une estimation de la valorisation économique du bénévolat sportif.
3. Une évaluation *a minima* de la contribution fiscale et sociale du mouvement sportif à partir du sport professionnel.

Ces chiffres étant présentés, une quatrième et dernière partie se propose de passer en revue les différents bénéfices économiques et sociaux du sport à partir de quelques exemples.

### Principes méthodologiques :

Nous avons retenu ou établi les chiffres ci-dessous sur le poids économique du mouvement sportif sur la base des principes suivants : fiabilité des sources, prudence et transparence.

Compte tenu du temps dont nous disposions et des lacunes dans l'information disponible, nous avons dû accepter certaines limites méthodologiques :

- Compilation de données issues de sources hétérogènes rendant leur agrégation et les comparaisons chiffrées complexes.
- Qualité des sources mobilisées nous conduisant à certaines approximations.
- Compilation de données issues de périodes de référence différentes (saisons 2015/16 et 2016/17 par exemple).

Dans tous les cas, nous avons retenu des hypothèses prudentes et nous n'avons pas comptabilisé quelque donnée que ce soit si nous n'étions pas en mesure de proposer des hypothèses fiables. Si bien que les évaluations proposées doivent être considérées comme minimales.

# 1. UNE ESTIMATION DU POIDS ECONOMIQUE TOTAL DU MOUVEMENT SPORTIF

---

## Le chiffre

**Poids économique du mouvement sportif : 11,69 Milliards d'€ (hypothèse basse)**

## Précisions méthodologiques

- L'évaluation prend en considération :
  - Le nombre de clubs affiliés à des fédérations sportives (165 800 selon le ministère des sports en 2016).
  - Le budget moyen des clubs sportifs (29 350 € selon V. Tchernonog en 2012<sup>5</sup>, faute de données fiable plus récentes).
  - Les budgets cumulés des différentes fédérations (plus de 1,3 Milliards d'€)<sup>6</sup>.
  - Les budgets cumulés des différents clubs professionnels dotés d'une commission de contrôle de gestion (2,9 Milliards d'€).
- L'évaluation est incomplète et c'est donc une estimation basse du poids économique du mouvement sportif (*cf.* tableau en annexe) qui est proposée ici<sup>7</sup>. Nous n'avons pas, par exemple, pu trouver d'estimation suffisamment rigoureuse :
  - Des dépenses personnelles spécifiques des pratiquants (chaussures, survêtements, coupe-vent, maillots d'entraînement, *etc.*), nous avons donc retenu une hypothèse très prudente (150 € par personne et par an alors même que des études font état de 238 € pour les licenciés de basket et 279 € pour les licenciés de badminton par exemple<sup>8</sup>).
  - Du chiffre d'affaires des événements sportifs organisés par le mouvement sportif et non pris en compte dans les budgets des clubs<sup>9</sup>.
  - Des dépenses personnelles des bénévoles et des parents des pratiquants qui n'apparaissent pas dans les budgets des clubs (déplacements non remboursés, fourniture de petit matériel, *etc.*).

---

<sup>5</sup> Enquête *Paysage associatif français* 2013.

<sup>6</sup> On pourrait craindre une surestimation du poids économique du mouvement sportif à partir de ces chiffres relatifs aux budgets des fédérations puisque ces données incluent les licences qui sont aussi intégrées dans le budget des clubs (double compte). Néanmoins, ce risque est à nuancer au regard du niveau des contributions des licenciés et des clubs aux budgets des plus grandes fédérations : environ 10% dans le rugby, environ 5% dans le football et environ 2% dans le tennis. En outre notre estimation n'intègre pas les budgets des comités départementaux et des ligues régionales faute de données compilées fiables. La non prise en compte de ces budgets (évalués par exemple à 90 Millions d'€ en Occitanie par l'étude *Diagnostic et stratégie de développement du sport en Occitanie* réalisée par le CDES) à notre estimation du poids économique du mouvement sportif compense largement l'éventuelle surestimation évoquée précédemment.

<sup>7</sup> Mais qui offre de ce fait un gage de sérieux.

<sup>8</sup> Source sports et cycles.

<sup>9</sup> Exemple de l'Euro 2016 qui était géré par une structure autonome *Euro 2016 SAS*.

## ***Le mouvement sportif : quels effets sur la société française et son économie ?***

En dépit de cette incomplétude, il est intéressant de confronter nos résultats aux estimations du poids économique d'autres secteurs d'activité. Par exemple, le poids économique de l'audiovisuel a été évalué à 12,6 Milliards d'€ en 2015<sup>10</sup>. Compte tenu de l'objectif de ce travail, nous rappelons que ces chiffres doivent par ailleurs être rapportés aux différences de subventionnement public entre le secteur sportif et le secteur culturel dont nous avons fait brièvement état dans l'introduction.

---

<sup>10</sup> *Le poids économique direct de la culture en 2016*, Tristan Picard.

## 2. UNE ESTIMATION DE LA VALORISATION ECONOMIQUE DU BENEVOLAT

---

### Le chiffre

**Le bénévolat sportif peut être valorisé économiquement entre 5,22 Milliards € (valorisation au Smic) et 10,10 Milliards € (valorisation au salaire moyen de la branche).**

### Précisions méthodologiques

Les associations sportives sont parmi les structures associatives qui accueillent le plus de bénévoles en France (environ 1/3 de l'ensemble des bénévoles français). Au total, le mouvement sportif rassemble environ 3,2 millions de bénévoles, les associations sportives de grande taille ayant recours à un nombre plus important de bénévoles que les petites structures. Ces 3,2 millions de bénévoles contribuent à plus de 5,7 millions de *participations bénévoles* – un seul et même individu pouvant être bénévole dans plusieurs associations et par conséquent contribuer à plusieurs *participations bénévoles* sur une année – soit près de 1/4 des participations bénévoles totales. Le sport est ainsi le secteur qui bénéficie du plus grand nombre de participations bénévoles en France. Au final, les associations sportives concentrent donc une forte densité de travail bénévole (1/4 du volume de travail bénévole total) devant les associations du secteur culturel et du secteur de l'action sociale et de la santé.

S'il n'est pas rémunéré, il est indispensable d'insister sur le fait que le travail bénévole constitue néanmoins une ressource productive non négligeable pour les organisations sportives qui y ont recours dans la mesure où il contribue à la production de divers services au sein de ces structures : transport gratuit d'équipes, entraînement, gestion administrative, etc. Il est donc un facteur de production non rémunéré qui permet *in fine* de répondre à une demande qui s'adresse aux structures sportives.

Pour l'estimation de la valeur du bénévolat sportif, nous avons retenu la méthode dite des coûts de remplacement. Elle consiste à calculer ce que coûterait pour l'organisation le service effectué par un travailleur bénévole (en heures) s'il était réalisé par un travailleur salarié (rémunéré à l'heure). L'approche par les coûts de remplacement permet donc de mettre en évidence les économies de rémunérations réalisées par les organisations grâce au bénévolat. Autrement dit, si le bénévolat n'existait pas, quelles sommes faudrait-il allouer pour réaliser les mêmes missions avec des travailleurs salariés. Il s'agit donc d'affecter une valeur monétaire à l'activité bénévole.

L'évaluation nécessite alors de poser plusieurs hypothèses concernant le volume de travail bénévole en emplois équivalents temps plein (ETP) puis d'y affecter un salaire fictif :

- Conformément aux principes méthodologiques retenus, nous posons une hypothèse prudente concernant le nombre d'emplois équivalent temps plein sur la base des travaux

## **Le mouvement sportif : quels effets sur la société française et son économie ?**

menés pour l'année 2012 par V. Tchernonog<sup>11</sup>. Ainsi, le volume de travail bénévole représente 274 000 emplois ETP dans le secteur sportif. A titre de comparaison, le volume de travail bénévole représente 189 000 emplois ETP dans le secteur culturel.

- Concernant l'indicateur pour évaluer le coût de remplacement, nous retenons une hypothèse minimum à partir du Smic 2018 (salaire horaire de 10,47 €) et une hypothèse plus haute avec le salaire moyen pour un emploi temps plein dans la branche sport (salaire horaire de 20,26 €<sup>12</sup>). Sur les mêmes bases, et pour comparaison, le bénévolat peut être valorisé entre 3,60 Milliards d'€ et 8,22 Milliards d'€ dans le secteur culturel.

---

<sup>11</sup> Enquête *Paysage associatif français* 2013.

<sup>12</sup> Les salaires retenus comme référence sont issus de l'enquête *Paysage associatif français* 2013. Il s'agit des salaires chargés. Nos propres calculs – réalisés à partir du *Rapport de la Branche professionnelle Sport 2018* – valident ces résultats concernant la branche sport.

### 3. UNE APPROCHE DE LA CONTRIBUTION DU MOUVEMENT SPORTIF EN TERMES DE COTISATIONS ET D'IMPÔTS VIA L'EXEMPLE DU SPORT PROFESSIONNEL

---

Au regard des données disponibles, il est impossible de déterminer avec un minimum de rigueur la contribution totale du mouvement sportif en termes de cotisations et d'impôts. Si nous disposons bien du montant de la masse salariale du secteur sport grâce au rapport de branche (1,24 Milliards d'€<sup>13</sup>), aucune agrégation des cotisations sociales employeurs et salariés n'est effectuée. Et l'hétérogénéité des situations (beaucoup d'emplois aidés et de temps partiel) fait obstacle à toute hypothèse sérieuse quant au taux moyen de cotisation.

C'est pourquoi nous avons décidé de traiter cette contribution du mouvement sportif par des illustrations relatives au sport professionnel, seul à même de nous fournir des données fiables.

Deux études en particulier – l'une menée par Ernst & Young<sup>14</sup>, l'autre conduite par Deloitte<sup>15</sup> – nous permettent d'estimer la contribution fiscale et sociale du football et du rugby. Cette contribution (impôts, taxes et cotisations sociales) est respectivement évaluée à **776 Millions d'€** et **134 Millions d'€** en 2017. A ces montants devraient être ajoutés l'agrégation des impôts payés par les salariés, en particulier joueurs et entraîneurs, mais nous ne disposons pas, là non plus, de données fiables sur le sujet.

Les données accessibles via la direction de contrôle de gestion de la LNB nous permettent également de fournir une estimation concernant la contribution des clubs professionnels de Basketball en matière fiscale et sociale de l'ordre de **34 Millions d'€**. Elle serait légèrement supérieure pour le Handball car estimée à **35 Millions d'€**.

**Ce qui nous permet d'affirmer que la contribution sociale et fiscale directe des seuls clubs professionnels dépasse 1 milliard d'€<sup>16</sup>.**

---

<sup>13</sup> *Rapport de la branche professionnelle du sport*, CPNEF Sport Uniformation, Avril 2018.

<sup>14</sup> Baromètre 2017 des impacts économiques et sociaux du football professionnel.

<sup>15</sup> *Etude 2017 sur la contribution économique du rugby professionnel en France*.

<sup>16</sup> 986 Millions pour le Football, le Rugby, le Basketball et le Handball d'après nos calculs.

## 4. LES BÉNÉFICES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU SPORT

---

Les chiffres présentés précédemment sont illustratifs du poids économique du mouvement sportif, et ils démontrent en cela ce que représente le mouvement sportif au sein de l'économie française. Ils ne permettent cependant pas de déterminer la contribution du mouvement sportif à la création de valeur ajoutée au niveau national, autrement dit son impact économique global sur la société. La question posée par les Parlementaires va pourtant en ce sens et conduit à s'interroger sur les bénéfices économiques et sociaux du mouvement sportif. Dans ce cadre, nous nous focalisons sur les sports relevant de l'activité des fédérations à savoir le sport professionnel (y compris le spectacle sportif) ainsi que le sport amateur de loisir et de compétition<sup>17</sup>.

L'impact économique du sport correspond principalement aux **bénéfices tangibles** qu'il génère pour les territoires d'accueil. L'organisation et l'accueil de spectacles sportifs (ponctuels ou réguliers), d'une part, et le développement de l'offre de pratiques sportives, d'autre part, peuvent nécessiter des investissements qui vont profiter à l'économie dans son ensemble soit à court terme, soit *via* des effets structurels de long terme. Le sport est ainsi un levier de développement économique. De ce point de vue, les bénéfices tangibles du sport sont de deux ordres :

- **Infrastructurels** : l'organisation de l'activité ou de la pratique sportives peut contribuer au développement des infrastructures sportives, non sportives (logements, dessertes, *etc.*) voire multifonctionnelles dès lors qu'elle implique la création d'infrastructures ou la rénovation/modernisation d'infrastructures existantes<sup>18</sup>.
- **Economiques** : l'organisation de l'activité ou de la pratique sportives peut participer à accroître le dynamisme économique dès lors que les injections monétaires qu'elle suscite sont génératrices de nouveaux revenus<sup>19</sup> qui seront en tout ou partie destinés à la consommation ou à l'investissement productif dans le pays (effet multiplicateur).

Le CDES a fait de multiples études chiffrant le bénéfice net pour les territoires d'accueil de l'organisation d'événements sportifs de toute taille par le mouvement sportif. Il en ressort que ces actions présentent un haut degré de rentabilité. Par exemple, dans le cas des événements réguliers, nous avons évalué à 8,7 millions d'€ l'impact total du club de football de l'AC Ajaccio sur le territoire de la communauté d'agglomération du pays ajaccien. Dans le cas des événements ponctuels, nous avons démontré l'intérêt d'accueillir et de financer des événements comme la demi-finale du Top14 de rugby sur l'agglomération de Marseille (21,2 millions d'€ reposant essentiellement sur les dépenses des spectateurs) ou les *International Six Days of Enduro* en Corrèze (3,5 millions d'€ reposant essentiellement sur les dépenses des participants et leurs accompagnateurs).

---

<sup>17</sup> Par conséquent, nous ne tenons pas compte du sport de loisir pratiqué hors des structures fédérales.

<sup>18</sup> A condition de ne pas construire des infrastructures qui ne trouvent pas usage après l'événement sportif.

<sup>19</sup> Nets des fuites – consommation et investissements hors du pays – et des effets de substitution – il faut intégrer dans le calcul économique que les sommes d'argent dépensées par les français pour le sport auraient été consacrées à d'autres types d'achat en l'absence d'activité ou de pratiques sportives.

## Le mouvement sportif : quels effets sur la société française et son économie ?

Les indicateurs économiques ne sont toutefois pas les seuls à témoigner de l'impact du sport dans une société. En effet, l'organisation et l'accueil de spectacles sportifs ainsi que le développement de l'offre de pratiques sportives sont sources de **bénéfices intangibles** qui nécessiteraient la construction d'indicateurs d'autres natures afin de les quantifier. Ces derniers n'étant pas formalisés, les bénéfices intangibles du sport demeurent complexes à mesurer.

Nous jugeons toutefois fondamental de mettre en évidence l'ensemble des éléments qui composent ces bénéfices intangibles et qui contribuent au final à accroître l'impact global de l'activité et de la pratique sportives.

Les bénéfices intangibles du sport correspondent principalement aux fonctions sociales du sport telles qu'exprimées déjà dans le Livre blanc sur le sport de la Commission européenne en 2007. Plusieurs domaines d'intervention ont ainsi été retenus : **la santé, l'éducation et la formation, la citoyenneté, l'intégration sociale, la lutte contre le racisme, le développement soutenable**. A partir de là, nous dégageons six grandes catégories de bénéfices sociaux :

- L'amélioration de la santé publique par l'activité physique.
- La contribution du sport aux missions d'éducation et de formation.
- La contribution du sport au bénévolat et à la citoyenneté active.
- Le renforcement de la prévention et de la répression du racisme et de la violence par le sport.
- Le soutien du sport au développement durable.
- La création et le développement des liens sociaux grâce au sport.

Sur ce dernier point, le sport est plus particulièrement facteur d'inclusion sociale, d'intégration et d'égalité des chances, et il contribue ainsi à une amélioration globale du bien-être social. De ce point de vue, il convient de souligner que le sport permet une réduction des coûts liés à la délinquance, à la drogue ou encore au chômage, qui met finalement en exergue une désutilité sociale évitée. Sur la question de **l'emploi**, on peut sérieusement faire l'hypothèse que le sport est générateur d'emplois, bien que des études démontrent que l'emploi créé (notamment dans le cas de spectacles sportifs ponctuels) ne bénéficie pas toujours aux populations locales. Quoi qu'il en soit, le secteur sportif draine de nombreux emplois (89 000 en 2017<sup>20</sup>) qui contribuent au bien commun d'une société.

A ces bénéfices sociaux, s'ajoutent d'autres bénéfices intangibles qui traduisent les effets positifs que génèrent indirectement le sport pour les **territoires**. En effet, les spectacles sportifs ponctuels ou réguliers ainsi que la pratique sportive participent à l'amélioration de l'attractivité du territoire par la diffusion d'une image positive et d'une identité territoriale. Par ailleurs, le développement d'infrastructures sportives et non sportives que permet le sport – comme indiqué plus haut – peut aussi être source d'amélioration de la **qualité de vie** d'une population.

---

<sup>20</sup> Rapport de la branche professionnelle du sport, CPNEF Sport Uniformation, Avril 2018.

## CONCLUSION

Il est incontestable que le mouvement sportif pèse dans l'économie française. Bénévolat inclus, le poids économique du sport est estimé entre 16,89 milliards d'€ et 21,79 milliards d'€ selon le salaire de référence retenu pour la valorisation du bénévolat, soit entre 0,67% et 0,87% du PIB, ces chiffres reposant de surcroît sur une hypothèse d'évaluation basse compte tenu des données mises à notre disposition. Toutefois, nous insistons sur le fait que le poids économique ne permet pas de déterminer l'impact qu'a le mouvement sportif sur la conjoncture économique globale. Si celui-ci est indéniable, notamment au niveau des territoires d'accueil des spectacles sportifs et de la pratique sportive, nous sommes convaincus que l'effet majeur de l'action du mouvement sportif sur la société est de nature sociale. En effet, l'activité et la pratique sportives sont à l'origine de bénéfices sociaux qui contribuent largement au bien-être dans la société française. Il demeure néanmoins complexe à ce jour de quantifier précisément ces bénéfices sociaux. C'est pourquoi il nous semble indispensable que les acteurs du sport engagent une réflexion collective et travaillent conjointement à la construction d'indicateurs permettant d'évaluer ces effets intangibles induits par le mouvement sportif.